

COMMUNE DE SAINT-LAURENT

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2020

Présents : TREVISAN Jocelyne, GHILARDI Stéphanie, HENAFF Ludovic, MINER Bernadette, DELOGE Stéphanie, TROUGNAC Marie-Claire, LONDERO Bernard, HUGER FRAU Emilie, DELMAS Manon, VERZEGNASSI Alain, CUEVAS Patricia, CLUA Guy, LAFERRIERE Maxime.

Absents : GODEFROY Fabien, BOUSQUET Thomas, excusés.

Pouvoir : GODEFROY Fabien à HENAFF Ludovic.

Secrétaire de séance : MINER Bernadette.

ORDRE DU JOUR :

- *Compte administratif 2019.*
- *Compte de gestion 2019.*
- *Affectation du résultat de fonctionnement.*
- *Budget 2020.*
- *Constitution des commissions communales.*
- *Convention avec l'école de Bazens : renouvellement.*
- *Adhésion PEFC Nouvelle-Aquitaine.*
- *Questions diverses.*

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif présenté par Mme le Maire, dont les résultats sont :

Section de fonctionnement :

- Dépenses	297 999.09
- Recettes	477 061.18
<i>Excédent</i>	<i>179 062.09</i>

Section d'investissement :

- Dépenses	426 325.58
Restes à réaliser	86 809.00
- Recettes	321 915.02
Restes à réaliser	95 800.00
<i>Déficit</i>	<i>104 410.56</i>

RESULTAT GLOBAL 74 651.53

COMPTE DE GESTION 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2019 établi par M. le Trésorier d'Aiguillon.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 :

- Résultat excédent	179 062.09
- Affectation en investissement	95 419.56
- Résultat reporté en fonctionnement	83 642.53

BUDGET 2020

Le conseil municipal, à la majorité (11 voix pour, 2 abstentions) vote le budget 2020 s'équilibrant ainsi qu'il suit en recettes et dépenses :

- Section de fonctionnement	439 999.00
- Section d'investissement	172 457.00

Les propositions d'investissement :

- Acquisition matériel, mobilier, outillage
- Travaux maison des associations (solde)
- Travaux salle de réunions
- Travaux sécurisation à l'école
- Travaux accessibilité
- Opération façades
- Travaux réparation court tennis
- Plantations

CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil municipal constitue ainsi qu'il suit, les commissions communales :

ECOLE : MINER Bernadette, DELMAS Manon, FRAU Emilie, LAFERRIERE Maxime, GHILARDI Stéphanie

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE : GHILARDI Stéphanie, CLUA Guy, FRAU Emilie, TREGOAT Françoise, CAPOT Suzanne, FRAU Jacqueline

VOIRIE : VERZEGNASSI Alain, HENAFF Ludovic, LONDERO Bernard, TROUGNAC Marie-Claire, GODEFROY Fabien

TRAVAUX – URBANISME : GHILARDI Stéphanie, HENAFF Ludovic, VERZEGNASSI Alain, LONDERO Bernard

SECURITE – CRUES : VERZEGNASSI Alain, HENAFF Ludovic, FRAU Emilie, DELMAS Manon, MINER Bernadette, TROUGNAC Marie-Claire, GODEFROY Fabien

FINANCES : HENAFF Ludovic, LAFERRIERE Maxime, CLUA Guy, GHILARDI Stéphanie, DELOGE Stéphanie.

COMMUNICATION : FRAU Emilie, DELMAS Manon, DELOGE Stéphanie, MINER Bernadette, GODEFROY Fabien

ASSOCIATIONS : MINER Bernadette, DELOGE Stéphanie, CUEVAS Patricia, DELMAS Manon, GODEFROY Fabien

PERSONNEL : DELOGE Stéphanie, DELMAS Manon, TROUGNAC Marie-Claire, FRAU Emilie, GHILARDI Stéphanie, MINER Bernadette

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE : VERZEGNASSI Alain, HENAFF Ludovic, MINER Bernadette, LONDERO Bernard

CONVENTION ECOLE AVEC LA COMMUNE DE BAZENS

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la proposition de renouvellement de la convention avec la commune de Bazens pour l'accueil des élèves des écoles de Bazens et Saint-Laurent, à la rentrée de septembre 2020, de la façon suivante :

- *Ecole de BAZENS :*
 - o *Maternelles* - *TPS, PS, et MS*
 - o *Cycles 2* - *CE1 et CE2*
- *Ecole de SAINT-LAURENT :*
 - o *Cycle 1* - *GS et CP*
 - o *Cycle 3* - *CM1 et CM2*

En accord avec l'organisateur des transports scolaires,

Une convention est établie entre les deux communes afin de définir toutes les modalités.

Madame l'Inspectrice de circonscription a donné un avis favorable.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer la convention entre les communes de Bazens et St Laurent pour l'année scolaire 2020/2021.

ADHESION A PEFC Nouvelle-Aquitaine

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, que la commune adhère à la certification forestière pour la gestion de nos plantations. Cette adhésion étant arrivée à expiration, elle propose de la renouveler.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler l'adhésion à la certification forestière PEFC Nouvelle-Aquitaine, et autorise Madame le Maire à signer l'engagement.

Questions diverses :

- Syndicat Transports Scolaires : Stéphanie Deloge annonce qu'elle sera candidate à l'élection du bureau.

- Course cycliste CHRONO 47 : réunion demain matin à Feugarolles, GHILARDI Stéphanie, HENAFF Ludovic, VERZEGNASSI Alain et MINER Bernadette représenteront la commune.
- Association Tennis : invitation remise de prix dimanche 19 juillet, HENAFF Ludovic y assistera.
- CLUA Guy souhaite avoir les documents papier pour les réunions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.